

Le Bloc note de L'assmat

N°3
juillet
2009

isère
CONSEIL GÉNÉRAL

LETTRE D'INFORMATION POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES DE L'ISÈRE

*J'actualise
mes connaissances*

Ne secouez jamais un bébé

ACTIVITÉ EN CHIFFRES : ANNÉE 2008

Savez-vous qu'au 31 décembre 2008, vous étiez 11 066 assistantes maternelles à proposer 35 369 places d'accueil. Vous représentez ainsi le premier mode de garde en Isère. Cette tendance est confirmée sur l'ensemble du territoire national.

Sur les 1195 nouvelles candidates, 916 ont obtenu leur agrément d'assistante maternelle.

2035 assistantes maternelles ont bénéficié de la formation obligatoire et de la formation aux gestes de premiers secours. Le budget du Conseil général pour votre formation est de 746 000 euros.

Vous participez aux activités des 85 Relais Assistantes Maternelles du département.

Un nouveau site sur votre activité : « mon enfant.fr » va être créé très prochainement par la Caisse nationale des allocations familiales, en collaboration avec le Conseil général de l'Isère.

● Le syndrome du bébé secoué est un type de traumatisme crânien. Les victimes sont des enfants de moins de 2 ans qui sont secoués violemment sans que leur tête heurte nécessairement quelque chose. Les effets peuvent être très graves et provoquer des blessures permanentes ou même la mort.

Chez le nourrisson, les muscles du cou ne sont pas suffisamment toniques pour maintenir la tête, dont le poids est encore relativement lourd par rapport au reste du corps. Lorsqu'un enfant en bas âge est secoué, sa tête balance violemment d'avant en arrière, son cerveau heurte alors les parois du crâne et des lésions neurologiques surviennent : cécité, déficiences motrices, retard mental, épilepsie...

Les nourrissons qui ont été secoués peuvent présenter différents signes : irritabilité, somnolence, vomissements, convulsions, voire perte de connaissance accompagnée d'un arrêt de la respiration, pouvant entraîner un décès.

Dans tous les cas, il est urgent d'appeler les secours (Tél : 15) et les parents. Important : ce syndrome n'est pas uniquement le fait de maltraitements volontaires.

En effet, sans mauvaise intention, certains adultes qui manipulent les nourrissons de façon trop brusque peuvent provoquer le traumatisme.

Ainsi ces lésions peuvent être causées :

- lorsqu'on joue à « faire l'avion » ou « l'ascenseur » de manière un peu brutale
- ou quand on secoue un bébé qui fait un malaise, pour qu'il reprenne des couleurs
- ou lorsque, excédé par ses cris, on secoue un enfant qui pleure pour le faire cesser.

Pour jouer, pour le calmer ou lorsque vous êtes excédés, ne SECOUEZ JAMAIS un BEBE !

**Sa tête est lourde, son cou est faible, son cerveau est fragile,
S'il fait un malaise, ne le secouez pas pour qu'il reprenne des couleurs, vos secousses risquent de faire plus de mal que le malaise.**

Secouer un bébé peut le laisser handicapé à vie.

Dr Marianne Hauzameau
Chef du service santé couple-enfant

Boîte à idées

Couches lavables :

● Comme dans certaines crèches du département, vous serez peut-être sollicitées par les parents pour utiliser les nouvelles couches lavables. Ces dernières représentent une alternative aux couches jetables de plus en plus prisées par les familles qui estiment qu'elles sont :

1. plus économiques : 500 euros, lavages compris pour le premier enfant contre 1500 euros pour les couches jetables.
2. plus écologiques : leur utilisation réduit le volume de déchets produits car 6 000 couches jetables produisent plus de 1 000 kg de déchets à collecter et à traiter.
3. plus saines pour l'enfant : contrairement à la couche jetable qui contient une cinquantaine de produits chimiques, la couche lavable contient des fibres végétales (coton biologique) qui évitent à l'enfant des érythèmes fessiers.

Comment les utiliser ?

Les couches lavables sont préformées et simples à utiliser car munies d'élastiques aux cuisses et à la taille, fermant avec du velcro ou des pressions.

Il en existe de tailles différentes selon l'âge des enfants.

Elles se lavent en machine et un feuillet compostable permet l'évacuation des selles dans les toilettes.

Pour les utiliser, il convient de respecter des règles d'hygiène courantes (lavage des mains après avoir évacué le feuillet jetable dans les toilettes, stockage des couches lavables sales dans un sachet bien fermé...).

J'exerce mon métier

Piscine protégée et baignade surveillée

Avec les beaux jours, les piscines vont « reflleurir » dans les jardins.

Selon une enquête de l'institut national de veille sanitaire, menée en France du 01 au 30 juin 2006, les noyades représentent la quatrième cause d'accident en France **mais la première cause de mortalité**. Les enfants de moins de 6 ans sont les plus exposés.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la réglementation française prévoit que toutes les piscines enterrées doivent être équipées de dispositifs de sécurité aux normes NF : barrières de protection d'au moins 1,10 mètre de hauteur avec portillon (clés ou dispositif de sécurité) couvertures, abris, ou alarmes. La barrière est le seul dispositif qui représente un obstacle physique permanent entre l'enfant et le bassin.

Les piscines hors sol de moins de 1m10 de hauteur doivent être protégées par une barrière. Quant aux petites piscines gon-

flables, il faut veiller à les vider dès que l'adulte s'absente.

Malgré la réglementation en vigueur, nous déplorons encore de trop nombreux accidents.

Rien ne remplace la surveillance visuelle, permanente, active et rapprochée exercée par un adulte.

D'autres mesures de prévention doivent être envisagées :

- apprendre à nager à l'enfant le plus tôt possible.
- apprendre les gestes qui sauvent.
- équiper les enfants de brassards et de bouées individuelles.
- mouiller la nuque, les bras et les jambes avant de rentrer dans l'eau.
- ne jamais laisser de jouets dans l'eau après le bain.

Docteur Monique Detter
Médecin de PMI



© Chantal S - Fotolia

Je m'informe

Se séparer et grandir

La fin de l'année scolaire arrive, c'est l'époque des projets de vacances. Pour beaucoup, c'est une période où les enfants vont vous quitter : certains reviendront à votre domicile. D'autres, iront à l'école maternelle. La période estivale est donc propice à la séparation pour différentes raisons :

- parce que le contrat est terminé, avec le sentiment d'avoir accompli sa mission, d'avoir accompagné l'enfant pendant quelques années.

- parce que le contrat est rompu avec la certitude qu'on ne se reverra pas.

Mais ce serait réducteur de ne penser la séparation qu'en terme de rupture, de définitif, avec en arrière plan une certaine violence. La séparation, c'est avant tout un processus normal, une étape incontournable et nécessaire dans le développement d'un enfant.

La première séparation que l'enfant vit est sa naissance : il respire seul, de façon autonome, pour autant il ne peut vivre

seul. Et tout au long de son développement, il fait des expériences de séparation. Vers 8 mois, il est tout à fait normal qu'un enfant pleure lorsque sa mère s'éloigne : c'est le signe qu'il a bien intériorisé le visage des personnes connues. Vers 18 mois, la période du « non » est à envisager comme une étape où l'enfant s'oppose pour se différencier de l'autre. L'enfant, puis l'adolescent se forge des opinions différentes de celles des parents. Comment se séparer si on est trop semblable ?

La séparation, c'est donc un processus d'individuation, de construction de la personnalité et d'autonomisation. Le rôle éducatif d'un parent, d'une assistante maternelle, d'un éducateur est de permettre l'expression de cette séparation. Cela ne peut se mettre en place qu'en autorisant l'enfant à s'éloigner tout en acceptant qu'il fasse des aller-retour.

Fabienne Lebé
Psychologue

Livres pour l'été

Le pingouin

Petit pingouin aime s'amuser avec ses copains : nager sous l'eau, faire du toboggan sur la banquise. Après une longue journée, il aime bien retrouver les bras de son papa pour un gros câlin. A partir de 12 mois. Ecole des Loisirs.

Tom va à l'école

Tom n'est pas très rassuré d'aller à l'école : la maîtresse et les élèves n'ont qu'à venir chez lui ! Mais Tom doit aller à l'école. Après le 1er jour, Tom est rassuré, il a trouvé des copains et beaucoup joué, il a écouté des histoires et fait de la peinture. L'école c'est super ! A partir de 3 ans. Editions Mango.

C'est quoi un arbre ?

Raconter un arbre, le tronc, les branches, les feuilles, comment il grandit ou il change à chaque saison.

C'est un éveillé à la nature avant une promenade en forêt.

A partir de 4 ans. Editions Hachette

